

Communiqué de presse du 07 décembre 2015

#Artisanat / #Bâtiment / #COP21 / #Transition / #Énergétique / #Eco Artisan

Conférence - « Plan Bâtiment Durable : le succès de la démarche française de mobilisation de la filière bâtiment »

## COP 21 : le Président de la CAPEB revient sur les actions menées pour accompagner la transition énergétique du Bâtiment et entend souligner l'implication des TPE au sein de la filière

Patrick Liébus, Président de la CAPEB : « *Notre engagement fort en faveur de la transition énergétique est allé croissant depuis maintenant près de 10 ans, bien en amont de la loi publiée cette année. Après avoir fait figure de précurseur en matière d'efficacité énergétique, l'artisanat du Bâtiment continuera de se mobiliser autour de ces questions essentielles pour l'avenir de la planète, en espérant pouvoir bénéficier de l'appui des pouvoirs publics et de la contribution de tous les acteurs du secteur.* »

*Paris, le 07 décembre 2015* - Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), prendra part demain à 9h00 au Bourget à la conférence organisée par le Plan Bâtiment Durable dans le cadre de la COP21, pour faire le bilan de la mobilisation sans précédent des artisans du Bâtiment. Depuis plusieurs années, la CAPEB multiplie effectivement les actions en faveur de la transition énergétique pour accompagner, entre autres, les particuliers dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique au travers notamment de la qualification ECO Artisan. Cela afin de permettre une approche globale des bâtiments et des chantiers, dynamiser la filière, stimuler son activité économique, et enfin pour assurer la montée en compétence des professionnels.

### Le Plan Bâtiment Durable : un premier bilan positif

Lors la table ronde organisée par le Plan Bâtiment Durable (PBD) afin de présenter la démarche française de mobilisation de la filière bâtiment autour des enjeux de transition énergétique, Patrick Liébus, président de la CAPEB rappellera l'implication des petites entreprises du Bâtiment pour la transition énergétique et reviendra sur les enjeux en matière de politique publique. La CAPEB accompagne depuis 2007 les artisans face aux enjeux de la transition énergétique, vécus comme un challenge stimulant par ces derniers.

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment reste convaincue que le Plan Bâtiment Durable a été et reste l'occasion pour les acteurs de la filière Bâtiment de mieux se connaître et d'échanger sur les bonnes pratiques et solutions, mais aussi sur la façon de mieux travailler ensemble. Depuis sa création, entreprises, maîtres d'ouvrage, architectes et bureaux d'études techniques ont ainsi pu se rencontrer pour discuter des enjeux liés à la réhabilitation des bâtiments et à la construction.

**Un engagement pérenne de la CAPEB pour faire avancer la filière Bâtiment française**

Dans le cadre du Plan Bâtiment Durable et dans l'ensemble de ses actions, la CAPEB a apporté sa contribution et continue de le faire sur de nombreux différents sujets, pour :

- **Accompagner les ménages dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique**, en militant pour l'élargissement de l'éco-PTZ, et le renouvellement des crédits d'impôts (Crédit d'impôt développement durable [CIDD] et Crédit d'impôt pour la Transition Énergétique [CITE]), mais aussi en faveur du programme « Habiter Mieux » de l'Anah.
- **Permettre une approche globale des travaux**, par la mise en place d'un « carnet de santé du Bâtiment » afin de mieux en assurer le suivi des chantiers.

**Patrick Liébus, Président de la CAPEB, commente :** *Cette démarche globale facilite la réalisation de chantiers d'une manière « fractionnée » (travail en site occupé, disponibilité de la ressource...) conduisant finalement à réfléchir de plus en plus à la notion de « parcours travaux », étalé sur plusieurs années en vue de réaliser l'ensemble des travaux de performance énergétique nécessaires (ITE, couverture, système de chauffage,...). »*

- **Dynamiser la filière BTP**, en mobilisant l'ensemble de son réseau à travers le territoire en relation avec des clusters, les programmes de réhabilitation de l'habitat (PREH) et les plans de régionaux de développement (PDD).
- **Favoriser l'efficacité énergétique et l'activité économique du Bâtiment**, par la signature de la charte RGE en 2011 et son avenir en 2013, mais aussi par la promotion des plateformes de la rénovation et la poursuite de l'effort d'information auprès des ménages sur les possibilités de financement et d'accompagnement dans leurs projets de rénovation et de construction.
- **Assurer la montée en compétence des professionnels**, levier incontournable de la transition énergétique du Bâtiment :
  - **Mise en place d'un dispositif de formation dédié** avec FEE Bat financé par EDF (120 000 stagiaires et près de 60 000 entreprises à ce jour)
  - **Développement des enjeux de la transition énergétique des bâtiments**, par le lancement dès 2009 de la qualification RGE ECO Artisan®, première marque en nombre d'entreprises qualifiées avec plus de 13 000 ECO Artisans.
  - **Promotion des groupements d'entreprises afin de valoriser l'offre ECO Rénovation**. Cela passe notamment la définition d'un interlocuteur unique, la définition d'une offre globale de travaux de performance énergétique et la nécessité d'œuvrer pour un dialogue de qualité entre les entreprises.

**Patrick Liébus, Président de la CAPEB, commente :** *« Malgré une nouvelle baisse de l'activité de l'artisanat du Bâtiment au 3<sup>e</sup> trimestre 2015, nous poursuivons notre action auprès des principaux acteurs de la filière pour une relance durable et pérenne. Dans le cadre du Plan Bâtiment Durable, notre combat militant se livre sur de multiples fronts afin d'assurer le maintien et l'élargissement des aides de financement des travaux de rénovation énergétique (éco PTZ, CITE, TVA à 5,5 %, etc.), afin de soutenir l'effort de formation des professionnels (ECO Artisan®-RGE, Observatoire des formations à la prévention, etc.), afin de nouer des partenariats clés pour l'amélioration des conditions de travail et enfin afin de soutenir des programmes comme le PACTE et le plan de Rénovation énergétique de l'Habitat (PREH). Nous restons convaincus que la reprise de l'activité du secteur passe par la transition énergétique ! »*

## Télécharger ici le dossier de presse

« Transition énergétique : les artisans du bâtiment sont prêts à relever le défi »

---

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment ([www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du Bâtiment\*\*\*
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- et 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

\* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

\*\* Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

\*\*\* Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : [https://twitter.com/capeb\\_fr](https://twitter.com/capeb_fr)

**Contacts presse**

**Hopscotch :**

*Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 - [bromeuf@hopscotch.fr](mailto:bromeuf@hopscotch.fr)*

**CAPEB :**

*Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)*

---